

Thématique : Permis de conduire

Intitulé du projet

APPC\_076

Note de restitution finale remise par CCAS d'Aulnoy-lez-Valenciennes porteur du projet  
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse  
dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009  
par le Ministère en charge de la Jeunesse

Date 11/2011



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.



## FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET –

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>Numéro du projet APPC-076</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</b>
<b>Titre : PASSEPORT MOBILITE INSERTION</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Permettre à des jeunes Aulnésiens suivis par la Mission Locale d'accéder à la formation et d'obtenir leur permis de conduire. Favoriser ainsi leur accès au monde professionnel et à ses exigences en terme de mobilité.
<b>Public(s) cible(s) :</b> Il s'agit du public inscrit à la Mission locale 64% vivant en ZUS 30 jeunes concernés par l'expérimentation pour 35 visés initialement.
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</b> Après repérage du public en lien avec la Mission locale. Une réunion de présentation de l'offre expérimentale auprès des jeunes, la mise en place du comité de pilotage, l'élaboration des documents contractuels, démarrage de l'expérimentation. Commande publique pour choix de l'auto-école. Elaboration de tableaux de bords. Suivi administratif. Evaluation.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Région Nord Pas de Calais – Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes – Commune urbaine de 7 500 habitants. Comptant 1 quartier en ZUS de + de 3 500 habitants.
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> L'expérimentation a favorisé la concrétisation d'un projet embryonnaire sur le territoire à un moment où le CCAS cherchait à réunir les partenaires autour d'un tel projet. Le financement accordé par le FEJ a eu un effet accélérateur.
<b>Partenaires techniques opérationnels:</b> - CCAS d'Aulnoy-lez-Valenciennes - Mission locale - Auto-école retenue suite à consultation (marché public)
<b>Partenaires financiers :</b> - CCAS d'Aulnoy-lez-Valenciennes - Mission locale du Valenciennois - FEJ
<b>Durée de l'expérimentation :</b> <b>Durée initiale:</b> 15 mois du 01/01/2010 au 30/03/2011. <b>Durée effective :</b> 16 mois (01/05/2010 au 30/09/2011)
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> CCAS AULNOY-LEZ-VALENCIENNES <b>Type de structure :</b> Etablissement public dépendant d'une collectivité locale
<b>L'ÉVALUATION DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> CCAS AULNOY-LEZ-VALENCIENNES <b>Type de structure :</b> Structure publique

## Introduction :

### I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

#### A. Objectifs initiaux du projet

En 2009 le CCAS d'Aulnoy-lez-Valenciennes a mené une réflexion autour de la mobilité des jeunes en difficultés et sur les freins liés à l'accès au permis de conduire.

Constat : ces freins sont essentiellement d'ordre financier malgré l'existence du permis à 1 € ou sur le plan local :

- les financements partiels pouvant être accordés par la Mission locale jeunes,
  - l'accès au micro-crédit grâce à une convention signée entre le CCAS et la Caisse d'Épargne dans le cadre du programme Parcours Confiance,
  - la bourse de 400,00 € accordée par le CCAS sous certains critères.
- L'objectif était donc de trouver le moyen de lever ces freins. L'expérimentation répondait à cette volonté.

Le CCAS a combiné cette expérimentation avec un engagement bénévole de jeunes à hauteur de 45 heures de bénévolat à réaliser auprès d'une association locale volontaire.

En parallèle une consultation a permis de retenir l'auto-école partenaire.

#### B. Le territoire d'expérimentation

Le CCAS a compétence sur le territoire communal d'Aulnoy, 7 500 habitants dont un quartier de plus de 3 500 habitants classé en ZUS.

Pour répondre à l'appel à projet de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, le CCAS s'est appuyé sur le partenariat de qualité préexistant avec la Mission Locale du Valenciennois.

#### C. Public visé par l'expérimentation

Un comité de pilotage composé d'élus, d'agents du CCAS et de représentants de la Mission locale a établi le profil des jeunes susceptibles d'intégrer l'expérimentation au travers de notre projet Passeport Mobilité Insertion suivant plusieurs critères :

- 35 jeunes habitant la commune, âgé de 18 à 25 ans,
- Inscrit à la Mission locale et avoir démontré (au travers des entretiens avec la Mission locale) une réelle motivation tant dans son parcours d'insertion que dans son désir d'accès à la formation au permis de conduire.

A noter que parmi le public Mission locale c'est-à-dire 120 jeunes environ, 70% possèdent un diplôme de niveau V ou V bis, 30% de niveau IV

- la nature de la formation ou de l'emploi visé va nécessiter une mobilité incompatible avec le réseau de transport en commun (horaires, distance kilométrique, nature même de l'emploi recherché).
- Les ressources du foyer parental ou personnel ne permettent pas de financer le permis de conduire.

L'élaboration de ces critères et d'un barème de ressources basé sur le barème CAF ont permis de dresser la liste des candidats parmi les jeunes proposés par la Mission locale.

1. Mode d'identification et de repérage :
2. Bénéficiaires directs :

### 2.1. Statistiques descriptives

La convention prévoyait d'intégrer 35 jeunes dans l'expérimentation. A l'échelle du CCAS, ce sont 35 jeunes qui ont pu être inscrits au regard des critères préétablis. L'objectif est atteint à plus de 85% et l'écart s'explique essentiellement par une difficulté à motiver le public parfois peu réactif malgré la mesure particulièrement incitative qui était proposée à la fois dans le cadre du système habituel d'information : entretien mensuel avec la Mission locale, rencontre avec les agents du CCAS en vue de leur orientation, mais encore avec une communication renforcée sur le dispositif expérimental :

- Invitation de l'ensemble des jeunes inscrits à la Mission locale à une réunion d'information des locaux de la maison de la Solidarité abritant le CCAS,
- Article dans le bulletin d'informations municipales, sur le site internet de la ville et la presse locale et régionale (Voix du Nord – Observateur)
- Des réunions d'étapes en présence du comité de pilotage et des jeunes se sont déroulées au cours du dispositif.

Abandon en cours de formation :

Parmi les 30 jeunes inscrits, 2 ont abandonné l'expérimentation, ayant quitté le département.

### Répartition des bénéficiaires de l'expérimentation APPC

	Prévision sur la durée de l'expérimentation	2009	2010	2011	TOTAL	Commentaires
Estimation du nombre de jeunes potentiellement éligibles sur le dispositif	<b>35</b>	-	<b>35</b>			
Nombre de jeunes inscrits sur l'extranet			<b>29</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	
Nombre de jeunes bénéficiaires			<b>29</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	
Nombre de jeunes inscrits au code			<b>29</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	
Nombre de jeunes ayant réussi l'examen du code			<b>12</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	
Nombre de jeunes inscrits à l'examen de conduite			<b>7</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	
Nombre de jeunes ayant obtenu le permis de conduire			<b>7</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	

Nombre de jeunes qui ont abandonné	0	2	2	
Nombre de jeunes exclus du dispositif	0	0	0	

**Répartition finale du porteur de projet APPC**  
**Annexe 2 – Public visé par l'expérimentation - Bénéficiaires**

	TOTAL		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Bénéficiaires directs</b>								
<b>Ages</b>	<b>30</b>				<b>29</b>		<b>1</b>	
16-18 ans	2		0		2	6,90%		
19-20 ans	9		0		9	31,03%		
21-22 ans	8		0		7	24,14%	1	100,00%
23-25 ans	10		0		10	34,48%		
Autre (préciser)	1		0		1	3,45%		
<b>Situation</b>	<b>30</b>							
apprentissage	2		0		2	6,90%		
demandeurs d'emploi	10		0		9	31,03%	1	100,00%
activité professionnelle	10		0		10	34,48%		
Autre (préciser) formation	8		0		8	27,59%		
<b>Niveau d'études</b>	<b>30</b>							
Niveau V	21		0		20	68,97%	1	100,00%
Niveau IV	9		0		9	31,03%		
Niveau III	0		0					
Niveau II	0		0					
Niveau I	0		0					
Autre (préciser)	0		0					
<b>Origine géographique</b>	<b>30</b>							
ville- zone politique	19		0		18	62,07%	1	100,00%
ville- hors zone politique	11		0		11	37,93%		
zone rurale	0		0					
Autre (préciser)	0		0					
<b>Genre</b>	<b>30</b>							
Fille	18		0		18	62,07%	0	
Garçon	12		0		11	37,93%	1	100,00%

**Répartition finale du porteur de projet APPC**  
**Annexe 3 – Bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus**

	TOTAL		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Bénéficiaires directs</b>								
<b>Ages</b>								
							<b>2</b>	
16-18 ans								
19-20 ans								
21-22 ans							1	50,00%
23-25 ans							1	50,00%
Autre (préciser)								
<b>Situation</b>								
							<b>2</b>	
apprentissage								
demandeurs d'emploi								
activité professionnelle							1	50,00%
Autre (préciser)							1	50,00%
<b>Niveau d'études</b>								
							<b>2</b>	
Niveau V							2	100,00%
Niveau IV								
Niveau III								
Niveau II								
Niveau I								
Autre (préciser)								
<b>Origine géographique</b>								
							<b>2</b>	
ville- zone politique							1	50,00%
ville- hors zone politique							1	50,00%
zone rurale								
Autre (préciser)								
<b>Genre</b>								
							<b>2</b>	
Fille							1	50,00%
Garçon							1	50,00%

## 2.2. Analyse qualitative

L'expérimentation est perçue de façon extrêmement positive tant par le jeune public bénéficiaire que par la population qui exprime spontanément son intérêt à l'égard du dispositif, de même que de nombreuses collectivités de l'arrondissement qui nous interrogent sur cette action. Le Centre Communal d'Action Sociale n'a d'ailleurs rencontré aucune difficulté à recueillir l'adhésion des jeunes ni des associations qui les accueillent au titre de leur engagement bénévole.

Les outils mis en place avec l'auto-école partenaire (convention d'engagement, relevés mensuels) nous permettent un suivi régulier des formations. La réunion du 29 septembre en présence de la Mission Locale a permis un recadrage des jeunes les moins assidus (3 sur 25 inscrits). Un sondage effectué au cours de cette réunion révèle que seuls 2 jeunes sur 30 envisagent l'acquisition d'un véhicule, les autres n'ayant pas la capacité financière suffisante.

## II. Déroutement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

Le 1<sup>er</sup> trimestre 2010 a été consacré à la recherche du public jeune, à la création du maillage partenarial ainsi qu'au choix de l'auto-école partenaire.

Le choix des jeunes s'est opéré à partir du public inscrit à la Mission locale du Valenciennois et suivant les critères expliqués ci-après :

#### a. Motivation et inscription effective dans un parcours d'insertion

(Formation professionnelle ou emploi). Le partenariat de qualité existant avec la Mission locale a fortement facilité ce travail. Concrètement les jeunes très bien « profilés » par la Mission locale ont été orientés vers le CCAS chargé de l'inscription dans le dispositif.

#### b. Critère social

Une grille de quotients familiaux a été établie par le CCAS en prenant appui sur le barème utilisé par la Caisse d'Allocation Familiale. Sans surprise, la totalité des jeunes candidats a pu être retenue suivant ce critère. Après avoir retenu un premier groupe de jeunes une réunion d'information a eu lieu en leur présence le 9 février 2010.

#### c. Engagement bénévole

Chaque jeune préinscrit s'engage par la signature d'une charte tripartite (CCAS, jeune et association) à effectuer 45 heures de bénévolat au sein d'une association locale de son choix et sur une période maximale de 6 mois. Deux réunions d'information puis de mise en relation entre jeunes et associations se sont déroulées le 3 mars et le 16 juin 2010.

Ce maillage favorise l'intégration citoyenne des jeunes dans leur quartier ou la commune en leur offrant de se mettre à la disposition d'associations. Plusieurs d'entre eux font même le choix d'intégrer le mouvement associatif de façon pérenne.

Choix de l'auto-école : Comme toute administration publique, le Centre Communal d'Action Sociale est tenu au respect des procédures de commande publique.

Une consultation a été organisée en date du 9 février 2010. Le choix de l'auto-école a été validé le 30 mars 2010 et après signature de la convention avec cette auto-école le démarrage des cours théoriques est effectif pour un premier groupe de 17 jeunes pour atteindre un effectif de 30 jeunes en fin de dispositif.

Sur le plan des ressources humaines mobilisées sur le dispositif il convient de totaliser 1 mois ETP de l'agent du CCAS en charge de l'accueil des jeunes concernés et de la saisie des données propres à



l'expérimentation, l'utilisation des outils créés pour le déroulement du dispositif et les coopérations avec l'auto-école partenaire.

La coordination du comité de pilotage assurée par la direction du CCAS a requis 0,12 ETP.

## B. Partenariats

Par convention signée avec le Centre Communal d'Action Sociale, l'auto-école s'est engagée à fournir un relevé mensuel de présence aux cours théoriques.

Ce fonctionnement permet un suivi régulier de l'assiduité de chaque jeune et une réactivité du Centre Communal d'Action Sociale auprès de ceux qui n'assisteraient pas à ces cours. Les jeunes sont contactés par la référente du Centre Communal d'Action Sociale et invités à s'expliquer pour que des solutions soient apportées à leurs éventuelles difficultés à participer à la formation.

La Mission Locale participe à cet effort de sensibilisation soit au cours d'entretiens déjà programmés pour l'insertion, soit spécifiques.

Deux réunions d'étape se sont déroulées : le 29 septembre 2010, soit cinq mois après les premières heures de formations et une autre début 2011.

Le partenariat préexistant avec la Mission Locale de Valenciennes a favorisé le bon fonctionnement du comité de pilotage. En effet la Mission Locale travaillait déjà depuis de nombreuses années avec le CCAS et effectue même une permanence hebdomadaire au sein de locaux partagés.

Auto-école : plus qu'un prestataire retenu dans le cadre d'une commande publique, l'auto-école Antoine s'est révélée comme un partenaire à part entière, instaurant des créneaux horaires de formation à la carte pour le groupe expérimental, créant les outils de contrôle d'assiduité et participant aux échanges d'évaluation du jeunes public.

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Mission Locale Valenciennes	Repérage du public et tutorat
CCAS d'Aulnoy-lez-Valenciennes	Porteur Elaboration des tableaux de bord-pilotage
Associations locales	Volet bénévolat

### 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	<b>70,41%</b>
Cofinancements extérieurs à la structure	-
Autofinancement	<b>29,59%</b>

## C. Pilotage de l'expérimentation

En amont le Comité de pilotage composé de 5 élus et 2 agents du CCAS, 2 représentants de la Mission Locale et ponctuellement des responsables associatifs pour le volet bénévolat

- 4 réunions du COPIL :
  - 1 réunion de constitution et de présentation du dispositif
  - 2 réunions d'étapes
  - 1 réunion bilan

Plusieurs documents d'engagement ont été élaborés :

- une convention entre la ville et l'auto-école partenaire,
- une charte d'engagement avec le jeune et les associations pour le volet bénévolat,
- un tableau de bord des critères de choix du public,
- un tableau de bord de suivi évaluation mensuel.

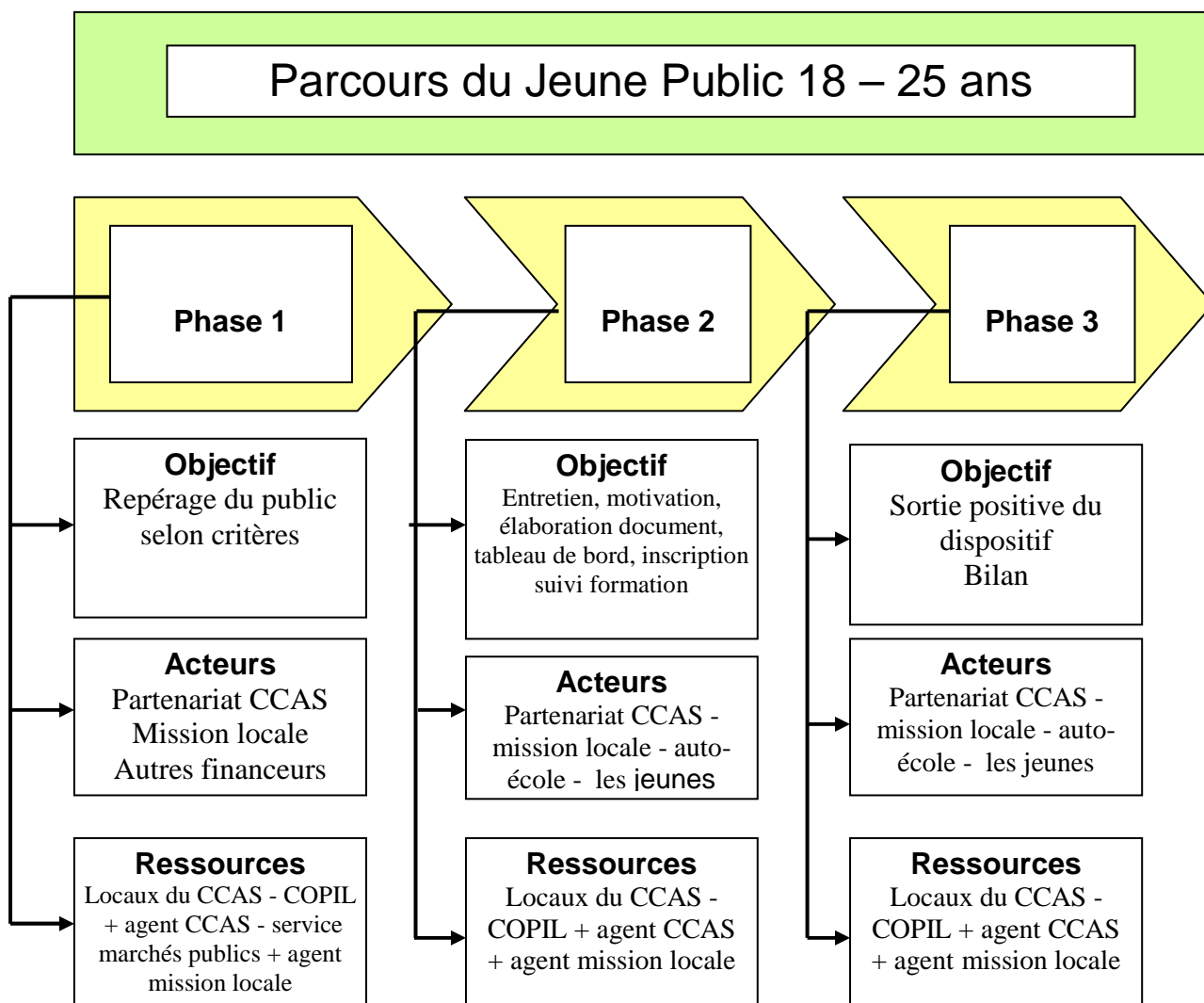
### III. Enseignements généraux de l'expérimentation

#### A. Analyse du dispositif expérimenté

##### Parcours du jeune public

###### Caractéristiques

- 18 – 25 ans
- suivi Mission Locale jeunes
- critères motivation-parcours insertion
- besoin avéré de mobilité
- critère social à déterminer



## B.Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

A l'échelle de notre Centre Communal d'Action Sociale, nous n'avons pas rencontré de difficulté particulière pour obtenir des places d'inscription aux épreuves théorique et pratique.

La difficulté a plutôt résidé dans la (re)motivation de certains jeunes et par conséquent la durée insuffisante de déroulement du dispositif.

Le partenariat de qualité préexistant avec la Mission Locale Valenciennes a favorisé le bon déroulement de l'expérimentation.

### 1. Public visé

La durée de l'expérimentation n'a pas suffi à atteindre le volume estimé. En revanche, c'est bien le public ciblé qui est entré dans le dispositif.

### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Pour atteindre l'objectif fixé il importe de s'assurer de l'engagement du public dans la durée.

### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

La Mission Locale, par sa connaissance fine du public s'avère un partenaire incontournable. Le comité de pilotage a assuré une totale mobilisation dans les différentes étapes du dispositif.

### 4. Impacts sur la structure

Depuis quelques années le Centre Communal d'Action Sociale a évolué dans ses pratiques d'accompagnement social et cette nouvelle action collective, par sa médiatisation, a suscité un réel intérêt auprès de plusieurs collectivités de notre agglomération qui souhaitent s'inspirer du dispositif.

## **Conclusion :**

Au même titre que le COPIL, les jeunes et leur famille estiment cette expérimentation positive et très utile.

La levée du frein financier pour l'accès au permis de conduire est un moyen de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Il est cependant apparu, au cours de la réunion de bilan que seuls 2 à 3 jeunes sur 30 pourraient financer l'acquisition d'un véhicule.

Sous certains critères, les jeunes pourront bénéficier d'aides remboursables du Centre Communal d'Action Sociale ou d'un prêt du Parcours Confiance de la Caisse d'Epargne (micro-crédit).

En cas de généralisation du dispositif, en partenariat avec la Mission Locale, le Centre Communal d'Action Sociale, structure en capacité d'assurer un accompagnement du jeune dans sa globalité, est prêt à pérenniser son pilotage à l'échelon local.

## **ANNEXES OBLIGATOIRES à joindre au fichier**

**Annexe 1 – Tableau sur les publics**

**Annexe 2 – Tableau sur les actions**

**Annexe 3 – Tableau sur les outils**

## **Fonds d'expérimentations pour la jeunesse**

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>